

M.T.T. [MEDIA TAPES AND TRANSCRIPTS] LTD.

185 SPARKS STREET • 3RD FLOOR • OTTAWA K1P 5B9 - (613) 236-4695 - FAX (613) 236-3370

PROGRAM:
EMISSION: LE POINTDATE:
DATE: LE 4 MARS 1986NETWORK / STATION:
RESEAU / STATION: RADIO CANADA/CBOFTTIME:
HEURE: 22H20RETRAITE OBLIGATOIRE À 65 ANS/DISCRIMINATION CONTRE HOMOSEXUELS & FEMMES

CBOFT: Fini la retraite obligatoire à 65 ans. Fini la discrimination contre les homosexuels. Fini le plafonnement des femmes dans les Forces armées canadiennes. En principe, John Crosbie, le Ministre de la Justice à Ottawa, a décidé en effet d'endosser les recommandations d'un sous-comité des Communes qui s'était penché sur les problèmes de discrimination et ségrégation au Canada. Vous me direz bien sûr que la Charte des droits interdit déjà la discrimination depuis presque un an au pays. Oui, mais il faut à chaque fois aller devant la Cour Suprême du Canada en faire le test, ce qui coûte du temps et de l'argent. Monsieur Crosbie veut plutôt simplifier cela et rendre les lois canadiennes conformes à la Charte. Deux points de vue ce soir sur cette question au Point. Nous verrons tout à l'heure la libérale, Sheila Finestone, mais d'abord le Secrétaire d'Etat du Canada, Monsieur Benoît Bouchard. Bonsoir Monsieur Bouchard.

BOUCHARD: Bonsoir Monsieur Durivage.

CBOFT: Parlons d'abord de la retraite à 65 ans, Monsieur

...2

A0141633_1-003702

Bouchard. Il y a une chose qui peut paraître amusante. Vous abolissez la retraite à 65 ans obligatoire dans la Fonction publique seulement. Ce qui crée une inégalité pour tous les autres dans la... les sociétés de la Couronne ou dans le secteur privé au Canada?

BOUCHARD: Bon. En fait tout ce qui relève du fédéral va... la retraite n'est plus obligatoire. Maintenant il faut bien comprendre que dans le secteur privé, il y a un ensemble de conventions collectives lié à la retraite obligatoire. Je pense qu'il est sage de consulter d'abord les employeurs, les syndicats ou les travailleurs veulent faire un aménagement à l'intérieur de ça qui va nous permettre ou par des mesures transitoires ou autrement d'y aller plus en douceur et de respecter, encore une fois, les engagements qui sont déjà pris...

CBOFT: Mais vous reconnaissez avec moi qu'il y a là une inégalité en attendant que ça se fasse ailleurs?

BOUCHARD: Inévitablement vous savez et souvent le gouvernement fédéral a été avant-gardiste dans ce domaine là. Dans d'autres domaines également et de l'application parce que vous prenez par exemple, déjà il y a des mesures qui permettent d'étendre la présence après 65 ans au fédéral. Donc un certain avant-gardisme et même temps, nous permettant d'expérimenter pour nous permettre de l'appliquer dans le secteur privé ou encore une fois, les intervenants sont multiples....

CBOFT: Combien vous donnez-vous de temps pour que ça se

...3

A0141633_2-003703

se ailleurs aussi, partout...?

BOUCHARD: C'est difficile vous savez parce qu'on met ...
(inaudible)...

CBOFT: Un an ou dix ans? Un an ou dix ans?

BOUCHARD: Non. Je pense qu'on peut pas parler en terme de
temps aussi précisément. Vous avez une législation
qui gère toute la question, soit des droits de la personne, des pensions,
du revenu, etc., mais il faut reviser l'ensemble de la législation.
Alors il y a des choses plus rapides à l'intérieur de ça. Il y en
a d'autres où des mécanismes sont plus lents, ou également ça demande
plus de prudence comme l'orientation sexuelle....

CBOFT: Oui, parlons de ça justement, la discrimination
contre les homosexuels. Encore là, vous y mettez
un de vos principes, mais ce qu'on vous reproche, c'est de ne pas
avoir fait les amendements qu'il fallait à la loi fédérale là-dessus.

BOUCHARD: Okay.

CBOFT: Pourquoi vous l'avez pas fait ça?

BOUCHARD: Parce que nous répondons essentiellement à un rapport
d'un sous-comité de la Chambre. Ce sont des réponses
que nous donnons. Il y a un processus parlementaire qui exige que
pour une loi, il y ait des amendements qui soient proposés et à

...4

A0141633_3-003704

Intérieur de ça, nous allons procédons dans un ensemble. Maintenant...

CBOFT: Allez-vous le faire?

BOUCHARD: Absolument. C'est-à-dire que bientôt nous allons évaluer l'ensemble de la législation.

CBOFT: Oui.

BOUCHARD: Ce dont on doit se méfier, c'est dans ces domaines là où il y a des valeurs fondamentales en cause de vouloir procéder de façon précipitée. On, à ce moment là, ignore l'importance des valeurs individuelles et on risque, à ce moment là, d'aller trop rapidement et de sacrifier certains éléments qui, à notre avis, sont plus importants qu'une question de quelques mois.

CBOFT: Les femmes dans l'Armée maintenant.

BOUCHARD: Oui.

CBOFT: Euh... encore là, est-ce qu'il y a pas seulement un beau principe qui a été mis et une interprétation de la présence des femmes dans l'Armée qui est laissée aux Forces armées, qui ont toujours évitées de... d'envoyer les femmes au combat ou de leur donner des fonctions avec davantage de responsabilités?

BOUCHARD: Non, Monsieur Durivage. La recommandation est très claire. Les postes et fonctions dans l'Armée sont

...5

A0141633_4-003705

ouvertes à toutes les femmes. Cependant, pour question de considération.. vous savez dans l'Armée, on doit tenir compte de facteurs de sécurité. Ce qui est important de retenir que les discriminants que nous allons proposer ou enfin les règles soient non discriminants pour les femmes, s'ils s'imposent à l'ensemble des intervenants, hommes ou femmes, à ce moment là on n'a rien à dire et il y en aura éventuellement. Mais si elle ne s'appliquait de façon discriminatoire qu'aux femmes, le gouvernement devra à ce moment là prendre ses responsabilités.

CBOFT: Mais vous prêtez le flan aux critiques qui disent
 bon bien voilà des beaux principes, mais en pratique
ça ne marchera pas:

BOUCHARD: Absolument. Pour moi, je pense qu'encore une fois,
 dans un domaine où on met en cause des valeurs morales
ou religieuses, on peut pas reprocher le gouvernement d'être prudent.
D'autre part, nous sommes dans une société en évolution. Nous devons
tenir compte du droit des femmes à l'ensemble des postes disponibles
dans la société, mais tout ça doit et peut se faire en fonction d'une
progression qui respecte l'ensemble des valeurs que nous proposons.

CBOFT: Est-ce que votre partie l'est également en évolution
 et vos collègues du Cabinet là-dessus?

BOUCHARD: Absolument. Je pense que...

CBOFT: Il y a des divisions?

CHARD: On en a un exemple. Il y a des divisions dans la société, Monsieur... Monsieur Durivage. Il y a des différentes opinions dans un Cabinet et c'est sain. Autrement, on ne représenterait qu'une version et ce ne serait pas... ce serait faux comme réalité politique. Je pense qu'il y a eu de fortes discussions. On va discuter encore dans la société. J'ai l'impression que demain les Canadiens vont avoir des opinions différentes, mais ça fait partie du jeu, ça fait partie du processus et puis je pense qu'on doit le respecter.

CBOFT: Evidemment sur ce comité des Communes, il n'y avait pas que des députés Conservateurs, il y avait des députés de l'opposition comme cela se fait toujours, dont la députée Libérale de Mont-Royal, Madame Sheila Finestone. Bonsoir Madame.

FINESTONE: Bonsoir Monsieur Durivage.

CBOFT: Je sais bien que dans l'opposition, on s'oppose au gouvernement, mais reconnaissez-vous quand même que c'est courageux de la part du gouvernement Mulroney de reconnaître le principe qu'il faut éliminer toutes discriminations au Canada?

FINESTONE: En connaissant les Conservateurs, oui, je trouve que c'est courageux jusqu'à un certain point, mais ils ne sont pas allés assez loin.

CBOFT: Qu'est-ce que vous voulez dire alors? Qu'est-ce que vous attendiez du gouvernement de plus aujourd'hui?

...7

A0141633_6-003707

FINESTONE: Mais j'attendais de l'action à les promesses et toutes les bonnes volontés ne va pas améliorer la situation ni l'effort de les personnes qui sont maintenant peut-être plus pauvres qu'ils auraient dû être à cause de la discrimination sur laquelle ils vie... ils vivre.

CBOFT: Mais est-ce qu'il y a pas des questions délicates comme par exemple la discrimination contre les homosexuels? Est-ce que si on voulait agir tout de suite et radicalement au Canada, il y aurait pas un débat publique, intense? Est-ce que l'opinion publique canadienne ne serait pas partagée?

FINESTONE: Mais vous savez en-dessous de nos lois maintenant et de notre constitution, la discrimination est illégale et je crois qu'une société qui va être dirigée par les deux et les sentiments de la majorité et ne perd pas en ligne de compte les besoins des minorités, ce n'est pas la société canadienne qu'on veut.

CBOFT: Alors concrètement, vous auriez aimer quoi... qu'on fasse quoi dans le cas de la discrimination contre les homosexuels, dès maintenant?

FINESTONE: Dès maintenant? Que le Ministre aurait dû annoncer qu'il ajoute à la Charte canadienne des droits et libertés la même chose qu'on trouve au Québec, que la discrimination basée sur l'orientation sexuelle soit maintenant illégale.

...8

A0141633_7-003708

OFT:

Vous pensez qu'on est prêt dans l'opinion canadienne
à accepter cela hors-Québec?

FINESTONE:

Monsieur Durivage, comme je vous ai dit, je pense
plutôt qu'on est bien plus prêt que le gouvernement
pense, première des choses et deuxièmement, pour moi, la discrimination
fondée sur des causes individuelles de cette nature, c'est plus
acceptable ici au Canada.

CBOFT:

Sur la présence des femmes dans l'Armée, encore
une fois le gouvernement reconnaît le principe,
il faut leur donner une plus large place, mais laisse cependant le
soin aux Forces armées d'interpréter, si ça ne va pas, contrevenir
à la sécurité nationale ou à l'efficacité de l'Armée.

FINESTONE:

Oui.

CBOFT:

Mais ça doit vous déplaire ça?

FINESTONE:

Oui, Monsieur. Moi je crois que toutes femmes qui
veulent y aller et défendre leur pays, comme tout
homme qui vient ou des minorités ou de la grande majorité des Canadiens
devraient avoir les mêmes droits et les mêmes accès à cet champ d'action
ou dans cet milieu qui est un milieu d'éducation, de formation de
la nouvelle technologie et ce n'est pas rentrer sur les plages ou
plonger dans la mer. C'est tout à fait différent maintenant et je
crois que les femmes devraient avoir, au même titre que un homme,
accès si elles veulent.

...9

A0141633_8-003709

OFT: En quelques secondes et en terminant, Madame Finestone, quelle devrait être la priorité du gouvernement demain pour passer à l'action? La première discrimination à éliminer, selon vous?

FINESTONE: Ah bien je crois qu'il devrait amender la Charte des droits et libertés de la personne sur les questions de accès raisonnables, sur la question de la retraite obligatoire. Il y a peut-être trois ou quatre amendements qu'il devrait apporter à la Charte et on serait sur la bonne chemin.

CBOFT: Je vous remercie beaucoup, Madame Finestone, d'avoir participé au Point. Bonsoir.

FINESTONE: De rien Monsieur. Je vous dis bonsoir.
